

26 MAI 2016

Déductibilité des intérêts au Canada: les décisions *TDL Group Co.*

Auteur : Héléna Gagné

Cet article initialement paru dans la publication *Tax Notes International*, se penche sur les conclusions auxquelles sont parvenues la Cour canadienne de l'impôt, qui a refusé la déduction de certains intérêts, et la Cour d'appel fédérale, qui a par la suite accepté leur déduction, afin de dégager une théorie plus cohérente quant à l'approche devant être privilégiée.

[Télécharger cet article.](#) **(Disponible en anglais seulement)**

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.